

Procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2016 sous la présidence par Intérim de

Étaient présents: Pierre Morin, François Paré, Donald O'Hara, et Alan Eastley

Étaient absents : Pierre Fortier, Jessica Adams et Lee Patterson

Était également présent: Tommy Cioc, inspecteur en environnement

**1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 17h01

**16-028**

**2. Modification(s) à l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts est proposée par monsieur Pierre Morin et appuyée par monsieur François Paré.

**16-026**

**3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2016**

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2016 est proposée par Allan Eastley et appuyée par Donald O'hara.

**4. Suivi des dernières réunions**

Lors de la réunion précédente, il avait été question du recyclage du plastique numéro 6 à la ville de Granby. Actuellement, il n'y a aucune collecte de ce genre à Lac-Brome. Des vérifications seront effectuées afin de voir la possibilité d'implanter un tel programme et permettre aux citoyens de les apporter directement à l'écocentre.

**16-027**

**5. Milieux humides, secteurs sensibles**

Un projet de règlement est actuellement en cours au niveau des dispositions relatives aux milieux humides sur le territoire. Ce projet vise à permettre le dépôt des demandes d'autorisation au MDDELCC pour effectuer des travaux en milieux humides à des fins privées.

Lors de la rencontre du mois de mars, le comité était d'avis qu'il serait pertinent de se pencher sur la réglementation relative à la protection des zones humides et de cibler des zones de conservation à haute valeur écologique et ceux de faible valeur. À ce moment, il était question d'effectuer une étude comparative des règlements municipaux relatifs aux dispositions applicables pour les milieux

humides afin d'établir un mécanisme permettant la protection des milieux les plus sensibles sur le territoire. À cet effet, les membres ont eu à leur disposition accès aux rapports produits par l'organisme Corridor Appalachien pour évaluer la situation sur le territoire.

Les membres sont d'avis que de tout remettre dans les mains du ministère ne va pas dans le même sens que les discussions préalablement tenues.

En ce sens, à la lumière des informations partielles à la disposition du comité concernant le projet de règlement 596-4, il semble que la formulation proposée aurait pour effet de limiter le droit de regard de la municipalité quant à l'acceptabilité des ouvrages soumis à une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDELCC.

Le comité est d'avis que la municipalité a intérêt à conserver le contrôle sur les travaux et projets de développement ayant un impact sur son territoire, plutôt que s'en remettre uniquement aux décisions du ministère. Il est important de penser à long terme au niveau de la protection des écosystèmes et en cas de conflits ou mésentente entre les parties quant à l'acceptabilité, la municipalité devrait conserver son droit de refus.

Une analyse complète et détaillée des textes modifiés tels que projetés vs ceux actuellement en vigueur devra être entreprise dans les meilleurs délais, en consultations avec les divers intervenants du milieu.

## **6. Abats poussières et produits déglacant**

La ville évalue actuellement la possibilité de diminuer son impact environnemental lié à l'épandage d'abat poussière et l'utilisation hivernale de déglacant.

Actuellement, la gestion des chemins de terre et le contrôle de la poussière sont assurés par l'épandage de chlorure de calcium.

Outre le chlorure de magnésium utilisé par certaines industries, la ville évalue la possibilité d'utiliser du lignosulfonate d'ammonium, produit dérivé de résidus de bois provenant de l'industrie de pâte et papiers.

La ville de Cowansville utilisera le jus de betterave pour assurer le déglacage de ses voies publiques. Les membres ne sont pas contre la vertu de l'utilisation de tous ces produits, mais soulève la question suivante : sont-ils tous exempts de nutriment pour les algues dans le lac. Une prudence à cet égard devra faire l'objet d'une analyse afin d'éviter d'augmenter la problématique de prolifération d'algues bleu vert dans le lac.

## **7. Mandat de caractérisation des bandes riveraines**

Monsieur Cioc a informé les membres du mandat octroyé par la ville à Renaissance lac Brome pour la réalisation d'un mandat de caractérisation des propriétés riveraines du lac. Lors des campagnes des deux dernières années, les agents n'ont pu établir un portrait clair de la situation. De plus, il semble pertinent qu'une approche de sensibilisation et d'accompagnement soit mise en place plutôt qu'une approche règlementaire coercitive.

Parallèlement à ce constat, la réalisation de la caractérisation permettra d'établir un portrait clair de la situation et de mener à mettre en œuvre un plan d'accompagnement des riverains en vue de l'atteinte des objectifs de protection du lac.

Les membres se pencheront sur un tel programme une fois le rapport soumis à la ville.

## **8. Suivi des bandes riveraines MRC**

Les agents de la patrouille nautique parcourent actuellement le territoire pour assurer, le suivi des bandes riveraines visées par les inspections de la MRC en 2015 explique, monsieur Cioc. Une fois ce mandat réalisé et si le temps le permet, les agents auront pour mandat d'effectuer un inventaire des propriétés en périmètre urbain dont les gouttières sont directement branchées au réseau pluvial de la ville.

## **9. Gestion des quais**

Monsieur Cioc explique aux membres présents toutes les problématiques entourant la gestion des quais sur le littoral du lac Brome. En effet, de nombreuses chicanes de voisins se retrouvent sur le bureau de celui-ci et requièrent énormément de temps de gestion. Afin d'assurer un meilleur suivi et contrôle sur l'utilisation de quais privés sur le littoral du lac, monsieur Cioc propose aux membres de commencer à regarder les différentes possibilités et modifications règlementaires qui pourraient permettre d'alléger la gestion de conflit. En ce sens, la possibilité de mettre en place un programme de déclaration individuelle sera étudiée.

Cependant, les membres sont tous d'accord à ne pas accroître la charge administrative imposée aux citoyens ni celle de l'inspecteur.

## **10. Suivi des interventions du fond vert**

Une mise à jour de la situation a été rendue aux membres par monsieur Cioc. Actuellement, les différents projets du fond vert seront fort probablement tous réalisés en 2016.

Le projet touchant la rue Pine et Elson sera réalisé au retour des vacances de la construction soit en août prochain.

Le projet Conférence 2 est au stade de la demande de certificat d'autorisation auprès du MDDELCC.

Le projet du Domaine de Brome sera réalisé par les travaux publics de la ville cet automne.

Tout porte à croire que l'ensemble des projets sera finalisé avant les fêtes.

**11. Suivi des passerelle sur le sentier entre Quilliams et Foster**

Le compte rendu de la situation a été fait lors de cette rencontre. Monsieur Cioc explique que la firme groupe SM travail actuellement sur les plans et devis à remettre au ministère. La ville ayant déjà les certificats d'autorisation en main, cela permettra d'implanter fort probablement les passerelles en 2016.

**12. VARIA**

Aucuns sujets n'ont été traités en varia.

**13. Prochaine assemblée**

La prochaine assemblée aura lieu le 22 août 2016 à 17:00 au centre communautaire.

**14. Levée de l'assemblée**

La levée de la réunion est proposée par Pierre Morin à 18h59.

---

Lee Patterson, Président

---

Tommy Cioc, secrétaire

